

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 29 novembre 2019</b>	<b>N° 2019-711</b>

Convocation du 22 novembre 2019

Aujourd'hui vendredi 29 novembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL  
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à M. Serge TOURNERIE  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Vincent FELTESSE  
Mme Anne BREZILLON à Mme Laetitia JARTY-ROY  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN  
M. Jean-Louis DAVID à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H  
M. Bernard JUNCA à M. Christophe DUPRAT  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Emmanuelle CUNY  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Thierry MILLET à M. Guillaume GARRIGUES  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOVE  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Gladys THIEBAULT  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h30  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45  
Mme Brigitte COLLET à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h00  
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h30  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30  
M. Eric AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES à partir de 11h45  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES jusqu'à 11h45  
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 12h00  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h20  
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 12h20  
Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 10h45  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h00  
M. Jean TOUZEAU à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h00  
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00  
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO de 11h00 à 12h00  
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 29 novembre 2019</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale des Territoires  <b>Direction administrative et financière - Pôle ter Sud</b>	<b>N° 2019-711</b>

---

**Bègles - Opération de réalisation de la voie verte rue des 4 Castéra - Novembre 2019 - Confirmation de décision de faire - Approbation**

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018/0247 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de co-développement 2018-2020.

L'avancement des projets permet de proposer la validation des jalons successifs concernant le projet de voirie ci-après (cf fiche jointe en annexe). La situation du projet ci-dessous en site classé entraînant une insertion paysagère de qualité et la conservation en partie de l'ancien mur d'enceinte du château a modifié à la hausse le coût du projet (+ 60 000 € TTC)

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N°FICHE ACTION
<b>BEGLES</b> Réalisation d'une voie verte rue des 4 Castéra	Confirmation de décision de faire	860 000 € TTC	Budget principal Chapitre 23 Article 23151 Fonction 847	C040390098

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

**VU** la fiche projet mise à la disposition des élus métropolitains

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

## DECIDE

**Article unique :** l'ajustement du coût de ce projet avec la planification financière est approuvé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 novembre 2019

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>3 DÉCEMBRE 2019</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>3 DÉCEMBRE 2019</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick PUJOL</p>
---	---



## **Commune de BEGLES**

**Rue des 4 Castera  
Codev 4 - fiche action n°26 – Réf. :C040390098**

**Réalisation d'une voie verte**

**CDF : Novembre 2019**



## ELEMENTS DE PROGRAMME :

### L'objectif de cette opération sur la commune de Bègles est de :

- Favoriser les circulations douces
- Résorber en partie la discontinuité de l'itinéraire du réseau express velo n°2 Bordeaux lac/Ambares au nord, Villenave/Cadaujac au sud, passant par le pont de Pierre et longeant les quais.
- Prendre en compte dans l'aménagement, le classement en site classé du château de Francs, de ses abords et de son parc bordant la rue des 4 Castéra
- Conserver le caractère paysager des lieux et le renforcer
- Créer un aménagement sécurisé notamment pour traverser la rue des 4 Castera aux abords du quai Wilson
- Assurer la compatibilité avec le projet de piste cyclable double-sens sur le quai Wilson

### Le projet :

Il consiste donc à créer une voie verte de 500m entre le giratoire Slitinsky et l'aménagement prévu sur le quai Wilson avec une traversée de la rue des 4 Castéra à proximité du carrefour.

L'ancien mur d'enceinte du château sera rabattu à 1m de hauteur et conservé en partie.

L'aspect paysager du projet sera renforcé, et une clôture type grillage à mouton uniforme sera posée sur tout le linéaire de l'aménagement pour tenir compte du site classé.

L'enveloppe estimée au moment de la négociation du contrat de co-développement 2018-2020 était de 800 000 € sur la base d'une estimation au ratio au m<sup>2</sup>.

La situation du projet en site classé entraînant une insertion paysagère de qualité et la conservation en partie de l'ancien mur d'enceinte du château a modifié à la hausse le coût du projet.

### Au stade avant-projet, le coût total de l'opération est estimé à 860 000 € TTC, soit :

- 525 000 € pour la partie VRD sur la base de l'accord cadre 2017/2021
- 65 000 € de démolition pour mise à l'alignement et clôtures
- 150 000 € de traitement du mur d'enceinte du château
- 90 000 € d'espaces verts
- 30 000 € de frais d'études et de mission

Les travaux se dérouleront en 2020 pour une durée estimée à une année.

ESTIMATION DE L'OPERATION : **860 000 € TTC**

Imputation budgétaire : 23151/847

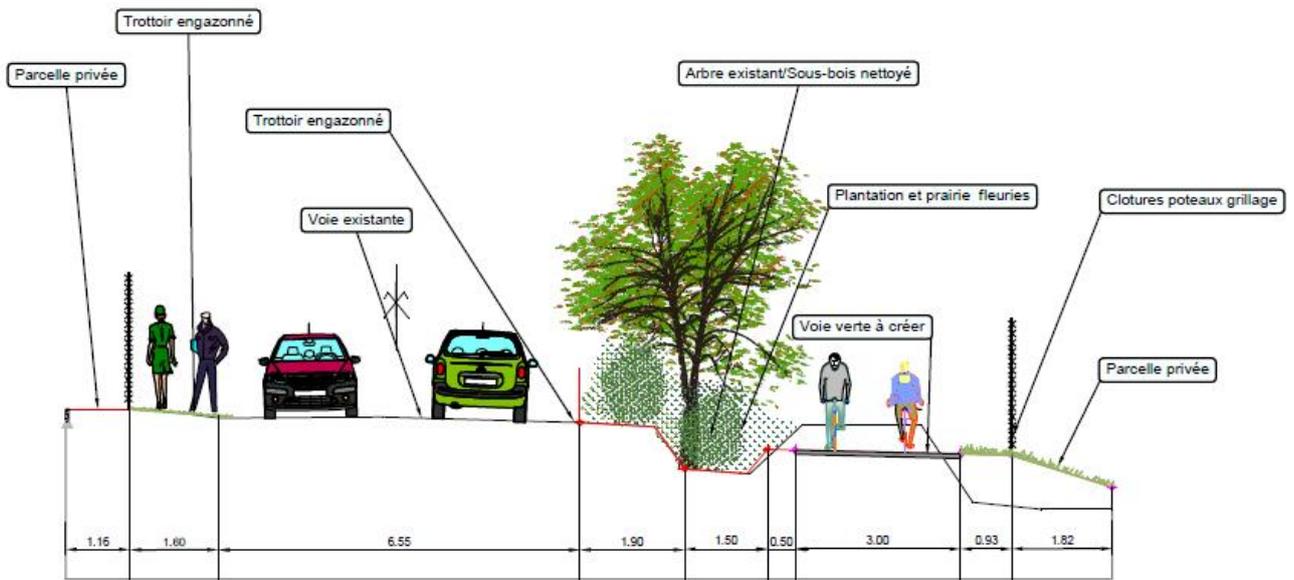
- Opération 05P058O004 – aménagement cyclables (Pôle territorial sud)

- AP/CP : 05P058E02 – aménagement vélos CODEV AP

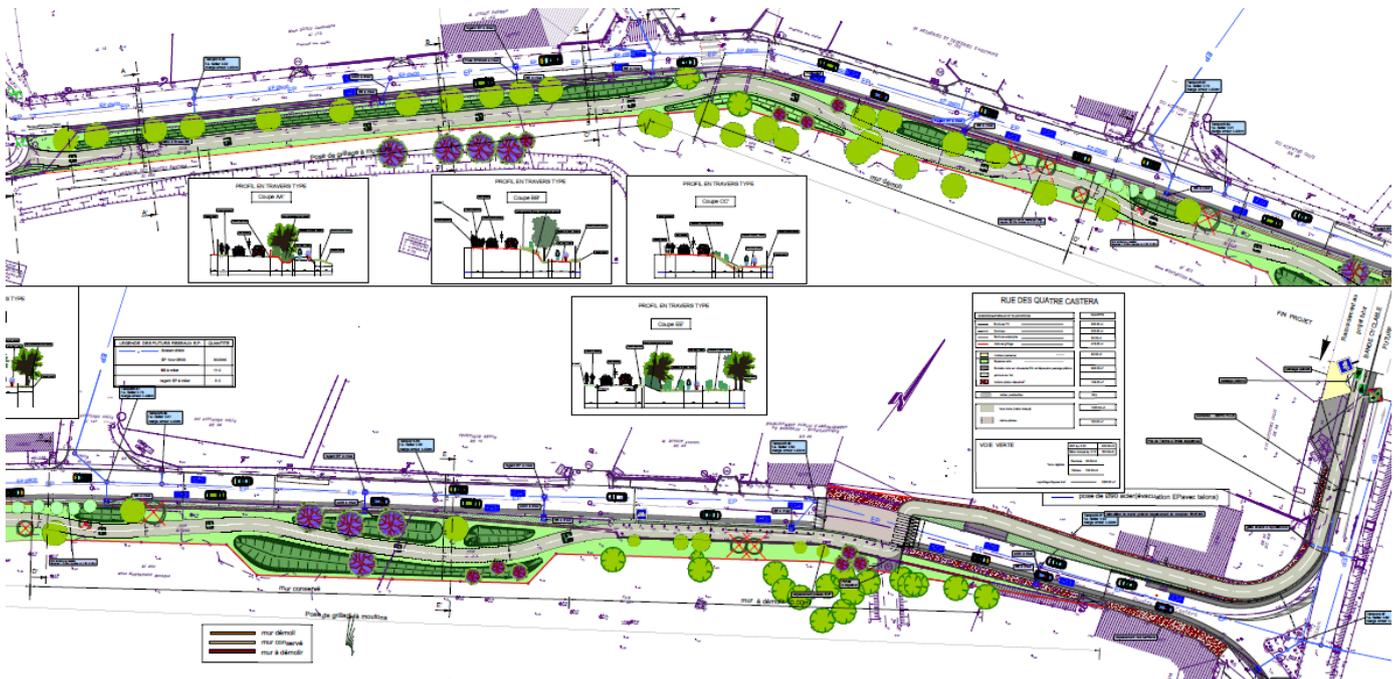
**Equipe Projet : Bordeaux métropole**

Jean-François Souet  
Thomas Woroch

## Profil en travers type



## Vue en plan



## Insertion paysagère et conservation du mur



Démolition du mur au droit de la propriété Bordeaux Métropole





Abaissement du mur d'enceinte du château à 1m de haut